

Inscription d'une résidence privée pour aînés Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés

Ce formulaire s'adresse à vous si vous êtes gestionnaire ou propriétaire d'une résidence privée pour aînés. Il a pour but de nous renseigner sur les services que vous offrez à vos locataires. Remplissez un formulaire pour chaque adresse municipale où vous exploitez une résidence. Vous pouvez aussi utiliser ce formulaire pour mettre à jour les renseignements déjà fournis.

Les renseignements recueillis nous permettent de mieux répondre à vos besoins et à ceux de vos locataires. Il est important de nous informer de tout changement touchant la résidence et les services que vous offrez. Un tel changement pourrait avoir pour effet de modifier le crédit d'impôt auquel une ou un locataire a droit.

On entend par *résidence privée pour aînés* un immeuble d'habitation collective, ou une partie d'un tel immeuble, à l'égard duquel l'exploitant est titulaire, selon le cas,

- d'une autorisation temporaire ou régulière permettant l'exploitation d'une résidence privée pour aînés et accordée en vertu de la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- d'une attestation temporaire de conformité ou d'un certificat de conformité permettant l'exploitation d'une résidence privée pour aînés et délivré en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuit et les Naskapis ou de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Si vous avez des questions concernant ce formulaire, utilisez le service téléphonique Info-résidence, réservé aux gestionnaires et aux propriétaires de résidences privées pour aînés, en composant le 418 266-2005 ou le numéro 1 866 840-7029 (sans frais).

Veuillez nous retourner le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante : Revenu Québec, 3800, rue de Marly, Québec (Québec) G1X 4A5

1 Renseignements sur la résidence privée pour aînés

1.1 Non	n et adresse de	la résidence	(remplissez un	formulaire par	adresse municipale	e)
---------	-----------------	--------------	----------------	----------------	--------------------	----

	Nom de la résidence
1	
	Bureau Numéro Rue ou case postale
2	
5	Ville, village ou municipalité Province Code postal 6
8	Ind. rég. Téléphone Numéro au registre du MSSS, s'il y a lieu
1.2	Adresse de correspondance (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)
11	Bureau Numéro Rue ou case postale
14	Ville, village ou municipalité Province Code postal 15 16 1 16 1 1 1 1 1 1
1.3	Personne-ressource (personne désignée pour représenter la résidence auprès de Revenu Québec concernant le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés) Nom de famille et prénom
1	Ind. rég. Téléphone Poste Ind. rég. Télécopieur
	Nom de famille et prénom 17
2	Ind. rég. Téléphone Poste Ind. rég. Télécopieur 18
	20

2 de 3

1.4 Inscri	Date d'ouverture de la résidence ou date de prise de possession par le nouveau provez l'une des dates suivantes : date d'ouverture de la résidence ou date de prise de possession par le nouveau pro	•
Date o	l'ouverture de la résidence	2 0
Date o	le prise de possession par le nouveau propriétaire	2 0
2	Places offertes	
Indiqu	ez le nombre de places offertes dans la résidence.	21
Est-ce	que certaines places vous donnent droit à une aide financière visant à réduire le loyer mensuel?	22 Oui Non
3	Services offerts aux locataires	
	ervices offerts aux locataires sont considérés comme étant inclus dans le loyer mensuel uniquement si l'annexe a ournis en contrepartie du loyer du logement indiqué au bail.	au bail indique que ces services
3.1	Service de buanderie	
par se	-vous un service de buanderie qui peut être inclus dans le loyer mensuel et fourni au moins une fois maine pour la literie ou les vêtements? Si oui, répondez aux questions des lignes 32 et 33. I, répondez à la question de la ligne 34. Passez ensuite à la partie 3.2.	31 Oui Non
Depui	s quand offrez-vous ce service?	32 2 0
Ce sei	rvice est-il inclus automatiquement dans le loyer mensuel de la totalité des locataires, sans exception?	33 Oui Non
Si vou	s avez déjà offert ce service, inscrivez la date à laquelle vous avez cessé de l'offrir.	34 2 0
3.2	Service d'entretien ménager	
par de	-vous un service d'entretien ménager qui peut être inclus dans le loyer mensuel et fourni au moins une fois eux semaines pour le ménage dans la chambre, le studio ou l'appartement? Si oui , répondez aux questions gnes 36 et 37. Si non , répondez à la question de la ligne 38. Passez ensuite à la partie 3.3.	35 Oui Non
Depui	s quand offrez-vous ce service?	36 2 0
Ce sei	vice est-il inclus automatiquement dans le loyer mensuel de la totalité des locataires, sans exception?	37 Oui Non
Si vou	s avez déjà offert ce service, inscrivez la date à laquelle vous avez cessé de l'offrir.	38 2 0
3.3	Service alimentaire	
repas	-vous un service alimentaire qui peut être inclus dans le loyer mensuel et comprendre au moins un des trois (parmi le déjeuner, le dîner et le souper) fourni sept jours par semaine? Si oui , répondez aux questions gnes 40 à 43. Si non , répondez à la question de la ligne 44. Passez ensuite à la partie 3.4.	39 Oui Non
Depui	s quand offrez-vous ce service?	40 2 0
	mbre déterminé de repas par jour est-il automatiquement inclus dans le loyer mensuel otalité des locataires, sans exception ? Si non , passez à la ligne 43.	41 Oui Non
Indiqu	ez le nombre déterminé de repas par jour.	42 1 2 3
Les lo	cataires peuvent-ils demander que des repas fournis chaque jour soient ajoutés et inclus dans leur loyer mensuel?	43 Oui Non
Si vou	s avez déjà offert ce service, inscrivez la date à laquelle vous avez cessé de l'offrir.	44 2 0

Service de soins infirmiers 3.4 Assurez-vous la présence d'une infirmière ou d'un infirmier, ou d'une infirmière ou d'un infirmier auxiliaire, au moins trois heures par jour, sept jours par semaine? Si oui, répondez aux questions des lignes 46 et 49. 45 Oui Non Si **non**, répondez aux questions des lignes 48 et 49. Passez ensuite à la partie 3.5. Depuis quand assurez-vous cette présence? 48 Si vous avez déjà assuré cette présence, inscrivez la date à laquelle vous avez cessé de l'assurer. Offrez-vous un service de soins infirmiers **non inclus** dans le loyer mensuel (payé à chaque utilisation) 49 Oui Non et fourni par une infirmière ou un infirmier, ou une infirmière ou un infirmier auxiliaire? 3.5 Service de soins personnels Assurez-vous la présence d'une préposée ou d'un préposé aux soins personnels 50 Oui Non Si oui, répondez aux questions des lignes 51 et 54. Si non, répondez aux questions des lignes 53 et 54. Passez ensuite à la partie 4. Depuis quand assurez-vous cette présence? Si vous avez déjà assuré cette présence, inscrivez la date à laquelle vous avez cessé de l'assurer. Offrez-vous un service de soins personnels (habillage, hygiène, alimentation, mobilisation ou transferts) | 54 | | Oui | Non non inclus dans le loyer mensuel (payé à chaque utilisation)? 4 Signature Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Date

Signature de la ou du propriétaire ou gestionnaire